AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 36-01-74)

(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MORBIHAN, ORNE)

Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. — Protection des Végétaux. Route de Fougères, RENNES

C. C. P. RENNES 9404-94

ABONNEMENT ANNUEL

25 F

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 115 - 23 AVRIL 1970

AVERTISSEMENT

POMMIER - POIRIER

- TAVELURE : Si un temps doux et pluvieux se manifestait au cours des prochains jours, un développement végétatif important se produirait sur bon nombre de variétés. Du même coup, des projections d'ascospores assez importantes pourraient avoir lieu, entraînant des contaminations sur les nouveaux organes verts non protégés.

Aussi, actuellement, l'arboriculteur doit-il surveiller son verger assez régulièrement pour y noter l'accroissement foliaire. C'est en effet ce facteur qui, en cette période, doit déterminer le choix de la date du prochain traitement.

Nota - En cas de pluie avant le séchage de la bouillie sur le feuillage, le fongicide se trouve éliminé en grande partie. Il y a lieu alors de refaire un traitement dans les meilleurs délais.

INFORMATIONS

POMMIER - POIRIER

- CHENILLES DEFOLIATRICES (Cheimatobie notamment) : L'apparition des premières chenilles a été notée à la suite du réchauffement de la semaine dernière. Dans les vergers où ces insectes ont causé des dégâts en 1969, de nouvelles attaques sont à craindre au cours de cette campagne. Leur développement peut être enrayé en ajoutant un insecticide (Arséniate de plomb, D.D.T., esters phosphoriques) au produit destiné à combattre la Tavelure, lors du prochain traitement.

En période de floraison, seuls les produits non dangereux pour les abeilles peuvent être employés (voir Bulletin n° 115).

COLZA

- MELIGETHES : Ces insectes peuvent causer des dégâts lorsque le colza est au stade "boutons floraux groupés" et seulement à ce stade. Les adultes mordillent les pièces florales ce qui entraîne la stérilité et la chute prématurée des fleurs dont il ne reste que le pédoncule.

.../...

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Il est donc recommandé de bien examiner les cultures, de préférence aux heures les plus chaudes de la journée et, si plusieurs insectes étaient notés par inflorescence, il serait nécessaire d'effectuer un traitement avec l'un des produits indiqués dans le Bulletin n° 114.

Il est inutile de traiter après le début de la floraison.

CRUCIFERES DIVERSES

- PETITES ALTISES : Ces insectes s'attaquent surtout aux feuilles qu'ils criblent de piqûres. Le temps actuel leur étant assez favorable, il convient de bien observer les jeunes plantes et, si nécessaire, d'effectuer un traitement avec l'un des insecticides indiqués dans le Bulletin n° 114.

ARTICHAUT

- PUCERONS : Nos abonnés trouveront, annexée à cet avis, une note sur les pucerons de l'artichaut que nous devons à l'amabilité de M. ROBERT, Chargé de Recherches à l'I.N.R.A. - Laboratoire de Zoologie - Centre de Recherches de RENNES - qui a fait, sur ces parasites, des observations et des essais de traitement depuis 1966, dans la région de ST-POL-DE-LEON ROSCOFF.

Il résulte des éléments contenus dans cette note que l'on peut protéger de façon satisfaisante les cultures d'artichauts de l'attaque des pucerons, avec un nombre réduit de traitements (2 à 3).

Nous rappelons que les insecticides endothérapiques auxquels M. ROBERT fait allusion dans sa note sont les suivants : Diméthoate, Endothion, Formothion, Mévinphos, Ométhoate.

Les doses de ces insecticides et leurs délais d'emploi avant récolte figurent dans les Bulletins n° 114 et 115 de Mars et Avril 1970.

HARICOT

- MOUCHE DES SEMIS : La larve de cet insecte peut détruire les jeunes plantes au moment de leur germination, ce qui entraîne des levées irrégulières. Par ailleurs, certains plants attaqués apparaissent "borgnes", ce qui compromet leur développement.

Dans les essais réalisés ces dernières années dans le Finistère, l'enrobage des semences avant semis a assuré une assez bonne protection contre ce ravageur avec l'un des produits suivants :

- Carbophénothion : 300 g de matière active pour 100 kg de graines
- Diéthion : 300 g " " " "
- Trichloronate : 100 g " " " "

Avant de traiter la semence avec l'insecticide, il est recommandé de l'enrober de Thirame à raison de 160 g de matière active par quintal.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles,
G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
J. DELOUSTAL.

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
LABORATOIRE DE ZOOLOGIE
CENTRE DE RECHERCHES DE RENNES
65, rue de St-Brieuc - RENNES

LES PUCERONS DE L'ARTICHAUT

Dans les régions bretonnes de culture intensive de l'Artichaut, deux espèces de pucerons peuvent présenter un certain danger :

- le Puceron noir de la Fève : Aphis fabae SCOP
- le Puceron vert du Chardon et de l'Artichaut : Capitophorus horni BÖRNER

ESPECES ET DEGATS.-

- Le Puceron noir est celui que l'on rencontre sur de nombreuses plantes telles que Féveroles ou Betteraves. Sur Artichaut il se localise surtout sur les feuilles qui accompagnent les hampes florales (il les déforme assez fortement) mais aussi sur les capitules ("têtes"); de ce fait, il entraîne une dépréciation importante de la marchandise livrée, à la fois à cause de sa présence même et aussi du miellat qu'il excrête et sur lequel peuvent se développer des champignons noirs (Fumagines).

- Le Puceron vert peut vivre sur chardon. Il passe plus facilement inaperçu que le précédent : c'est un petit puceron vert-jaunâtre qui ne se localise jamais sur les têtes, mais exclusivement sur les feuilles et encore, jamais sur les feuilles très poilues du centre de la rosette d'Artichaut. Il n'occasionne pas de déformations foliaires; il vit à la face inférieure des feuilles, de préférence dans les anfractuosités ou les replis créés par la jonction du limbe et des nervures ou sur la nervure principale elle-même. Du fait de ses pullulations importantes à certaines époques de l'année, il peut entraîner des retards de reprise des drageons ou de récolte des têtes; il secrète un très abondant miellat sur lequel apparaissent des fumagines : il en résulte des"brûlures" très nuisibles aux feuilles.

BIOLOGIE ET LUTTE.-

Une caractéristique commune à ces pucerons est de pouvoir vivre toute l'année sur Artichaut, même en hiver. Cependant durant toute cette saison les populations sont toujours faibles (quelques individus par pied) car le froid ralentit fortement leurs possibilités de reproduction donc de multiplication; l'Artichaut les supporte très bien, sans dommages et il n'est par conséquent pas rentable de les éliminer avant l'hiver par des traitements insecticides. Dans la majorité des cas on pourra attendre la fin d'avril avant d'effectuer toute intervention.

P. 3-14

.../...

Si au moment du dédrageonnage de printemps, on observe des colonies importantes de pucerons noirs (Aphis fabae) on pourra les éliminer, mais du fait de la localisation des pucerons à l'intérieur des déformations foliaires qu'ils ont créées et des replis nombreux présents sur la plante, il sera préférable d'employer un insecticide à action endothérapique autorisé sur cette culture.

Le problème est plus complexe en ce qui concerne le puceron vert (Capitophorus horni): cette espèce est étroitement adaptée à la plante et à sa physiologie. Ses pullulations font suite en général à la montée à tête : au printemps, d'abord, la raison en est que cet insecte, de la même manière que l'Artichaut, répond à un réchauffement de la température par une multiplication intensive; ensuite, pendant la montée à tête, il se forme un nombre important de pucerons ailés capables de pondre un grand nombre de larves, comme les pucerons aptères. Il en résulte une importante augmentation numérique des populations. A l'entrée de l'automne il peut y avoir une autre période de pullulation en relation avec la montée à tête; dans ce cas, cependant, les ailés ne jouent plus un rôle aussi important.

Dans la basse bordure côtière de la région de Roscoff Saint-Pol-de-Léon, ces pullulations débutent en général de 10 à 15 jours plus tôt que dans l'arrière pays soit à la fin mai-début juin puis en septembre, les maxima de population se situant en juillet et en octobre.

Il apparaît essentiel de détruire les pucerons ailés au moment où ils se forment si l'on veut éviter toute pullulation pouvant devenir préjudiciable ou toute contamination nouvelle d'un champ : on pourra intervenir favorablement en mai ou en juin puis en septembre, de préférence à l'aide d'un insecticide endothérapique autorisé, en portant beaucoup d'attention à la date limite d'emploi du produit choisi avant la récolte.

En résumé on peut conclure que deux ou trois traitements, au maximum, sont suffisants dans l'année, si les dates d'applications sont judicieusement choisies, en fonction de la présence effective des pucerons.

Y. ROBERT
Chargé de Recherches

AVRIL 1970